



## **L'Association canadienne des optométristes (ACO) se réjouit de l'adoption du projet de loi C-284 consacré à une stratégie nationale sur les soins oculaires**

### **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Ottawa (Ontario), 8 novembre 2024** – Assurer la santé oculaire de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes exige une approche globale, faisant de la santé oculaire, des soins de la vue et de la réadaptation visuelle des éléments essentiels du programme de santé publique du Canada. L'adoption du projet de loi C-284 représente une avancée cruciale, en lien avec l'engagement durable de l'ACO à faire des soins oculaires une priorité nationale en matière de santé et à promouvoir des soins réguliers et proactifs dans tout le pays.

### **Il est urgent d'améliorer la prévention et le traitement dans les soins de la vue**

Le Canada aurait dû se doter depuis longtemps d'une stratégie nationale en matière de soins oculaires. Avec le vieillissement de la population canadienne, une épidémie de myopie chez une génération d'enfants post-COVID, il est urgent de réunir les gouvernements provincial, fédéral et tous les intervenants en santé oculaire pour mieux cerner les enjeux de la santé oculaire, mais aussi déployer les mesures préventives et les options de traitement disponibles.

Même si 65 % des Canadiens se disent préoccupés par la santé de leurs yeux, notre dernier sondage<sup>1</sup> souligne à quel point les gens en savent peu à ce sujet et sur les principales maladies oculaires qui augmentent le risque de cécité sans intervention appropriée. Plus de 8 millions de Canadiens sont à risque de maladies provoquant une perte de vision, ces maladies touchant les personnes âgées (55 ans et plus) à des taux beaucoup plus élevés. À mesure que la population du Canada vieillit, le nombre de personnes touchées par des déficiences visuelles ne fera qu'augmenter.

### **Des soins de la vue et une santé oculaire optimaux pour tous les Canadiens**

L'adoption par le Parlement du projet de loi C-284 « Loi établissant une stratégie nationale sur les soins oculaires », présenté en juin 2022 par l'honorable Judy Sgro, députée de Humber River – Black Creek, est une étape importante pour progresser sur plusieurs fronts, favoriser l'investissement dans la recherche, l'éducation du public et le soutien, simplifier le processus d'approbation des nouveaux médicaments et de nouvelles technologies pour traiter et prévenir la perte de vision, et améliorer l'accès aux soins pour les populations vulnérables, y compris les peuples autochtones.

Il désigne également le mois de février comme le « Mois de la sensibilisation à la dégénérescence maculaire liée à l'âge », une maladie oculaire qui affecte la vision centrale. L'âge étant un facteur de risque majeur pour cette maladie, c'est la principale cause de cécité chez les adultes nord-américains de plus de 50 ans.

---

<sup>1</sup> Un sondage en ligne auprès de 2000 Canadiens âgés de 18 ans et plus a été rempli entre le 5 et le 21 juin 2024, à l'aide du panel en ligne LEO de Léger, mandaté par l'ACO.

### **Préparez-vous à voir plus loin**

Les optométristes préconisent une stratégie nationale depuis longtemps étant en première ligne des soins oculovisuels. Ils se spécialisent dans l'examen, le diagnostic, le traitement, la gestion et la prévention des maladies et des troubles du système visuel, de l'œil et des structures associées. Ils diagnostiquent également les manifestations oculaires d'affections systémiques et travaillent en collaboration avec d'autres professionnels de soins de santé pour fournir des soins intégrés et de qualité aux patients.

« Les optométristes ont été actifs sur plusieurs fronts pour soutenir une stratégie nationale depuis de nombreuses années. En tant que fournisseurs de soins primaires pour la vue et la santé oculaire, nous sommes en mesure de favoriser une discussion productive avec un large éventail de partenaires de la vision et partager nos ressources et notre expertise pour faire de cette stratégie un succès », a déclaré le Dr Martin Spiro, président de l'Association canadienne des optométristes.

### **Tout commence par intégrer les soins oculaires dans ses habitudes de santé**

Les impacts de la santé visuelle s'étendent tout au long de la vie. À mesure que nous grandissons ou vieillissons, nos yeux changent aussi.

« Beaucoup de gens négligent l'importance d'examens complets pour la détection précoce des problèmes de vision et de santé oculaire », poursuit le Dr Spiro. « Comme de nombreuses affections oculaires graves ne présentent pas de symptômes évidents aux premiers stades, un examen complet de la vue est le meilleur outil pour la détection précoce des maladies oculaires et de plusieurs maladies systémiques ».

Par conséquent, l'ACO recommande que les<sup>2</sup> parents planifient des examens complets de la vue pour leurs enfants à partir de six à neuf mois, puis de nouveau entre l'âge de deux et cinq ans, et chaque année par la suite à l'âge de 19 ans. Après 19 ans, le développement des yeux se stabilise, permettant des examens tous les deux ans pour les adultes en bonne santé sans affections oculaires connues. Cependant, après l'âge de 65 ans, des examens annuels sont à nouveau recommandés en raison de l'incidence et du risque accru de maladie oculaire.

-30-

### **À propos de l'Association canadienne des optométristes**

Les optométristes sont des fournisseurs de soins de santé primaires indépendants et représentent la première ligne de la santé visuelle. Les optométristes pratiquent dans divers milieux : la plupart travaillent en pratique privée, d'autres travaillent dans des cliniques, des hôpitaux, des centres de santé communautaire, l'optométrie d'entreprise, la recherche, l'enseignement et l'administration.

---

<sup>2</sup> Énoncé de position de l'ACO sur la fréquence des examens complets de la vue : <https://opto.ca/fr/document/prise-de-position-frequence-recommandee-de-lexamen-complet-de-la-vue>

L'Association canadienne des optométristes (ACO) est la voix nationale de l'optométrie. Reconnu au pays et à l'étranger comme un défenseur de premier plan de la profession, l'ACO offre leadership et soutien à ses plus de 8 300 membres (optométristes, étudiant.e.s et assistant.e.s optométriques) afin d'assurer des yeux en santé et une vision claire pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Pour plus d'informations, visitez [www.opto.ca](http://www.opto.ca).

**Pour les demandes médiatiques, veuillez communiquer avec :**

Julie Vanghelder, Directrice des communications et marketing, [jvanghelder@opto.ca](mailto:jvanghelder@opto.ca).